

Approbation des capacités d'accueil des Licences
Professionnelles de la F2SMH et de la Faculté des
Sciences Pharmaceutiques pour ECandidat

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 09 février 2021

Délibération 2021/02/CFVU – 15

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les capacités d'accueil des Licences Professionnelles de la F2SMH et de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques pour ECandidat.

Toulouse le 15 février 2021



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CAPACITES LICENCES PROFESSIONNELLES FZSMH ET PHARMACIE-ECANDIDAT 2021-22

LICENCES PROFESSIONNELLES	CAPACITES 2021/22	CAPACITES 2020/21
FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN		
METIERS DE LA FORME parcours CONSEIL ET SUIVI PERSONNALISÉ EN ACTIVITÉS PHYSIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	20	20
SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES	20	20
FACULTE DE PHARMACIE		
CONSEILLER EN PRODUITS DERMO COSMÉTIQUES	24	24
VITICULTURE ET OENOLOGIE, INNOVATION ET MONDIALISATION	20	20